

Accès à l'information - Montérégie

De: Accès à l'information - Montérégie
Envoyé: 1 août 2021 14:21
À:
Objet: Demande d'accès n° 200753588 - Courriel réponse
Pièces jointes: 2. R.I. du 2019-10-02_biffé.pdf; 1. R.I. du 2020-11-12_biffé.pdf; A- Art. 53 et 54_2020.pdf; Avis de recours.pdf

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 29 mars dernier, concernant le 214, boulevard Maple Grove à Beauharnois (lots 3 861 557 et 6 336 806).

Les documents suivants sont accessibles :

- 1. Rapport de l'inspection du 02 octobre 2019;
- 2. Rapport de l'inspection du 12 novembre 2020;

Toutefois, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ministère
de l'Environnement
et de la Lutte contre
les changements
climatiques



L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie
201 place Charles-Le Moyne, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607 poste 455
Télécopieur 450) 928-7755
www.environnement.gouv.qc.ca

1 Identification		
Date de l'intervention : 2020-11-12	Heure de début : 10 h 30	Heure de fin : 12 h 15
Intervention effectuée par : Livia Diniz		
Accompagné par : ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO		
1	Nom : Rémy Bellefleur	Fonction : Pilote d'aéronef télépilote (SATP)

1.1 Demande <input type="checkbox"/> SO	
N° de demande : 200730389	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : Beauharnois - Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant des travaux en littoral (remblai et coupe de quenouilles) au Centre Nautique de Beauharnois, (Ancien Pancho). Entreposage de matière dangereuses également.	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301474036	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7450-16-01-0921600	N° de document : 401971157
But de l'intervention : Beauharnois - Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant des travaux en littoral (remblai et coupe de quenouilles) au Centre Nautique de Beauharnois, (Ancien Pancho). Entreposage de matière dangereuses également.	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +	
1	Nom du lieu : André Guérin Jacqueline Rondeau
	Nom usuel du lieu : Chez Pancho Paradis du Pêcheur enr.
	N° du lieu : X2182586 Type de lieu : berge, rive
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 3861557
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,318850616000:-73,851766736500

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +					
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Monsieur André Guérin	propriétaire	214, boulevard de Maple Grove Beauharnois (Québec) J6N 1L3	Y2197969	X2182586

4 Condition météo <input type="checkbox"/> SO	
Description : 6 °C, nuageux avec éclaircies	<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO					
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Articles 53-54 de la L.A.D	Articles 53-54 de la L.A.D	Articles 53-54 de la L.A.D

5.1 Mode d'identification		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : Articles 53-54 de la L.A.D		

6 Plainte <input checked="" type="checkbox"/> SO	
---	--

7 Photo numérique <input type="checkbox"/> SO	
Nombre de photos prises sur le terrain : 28	Nombre de photos intégrées au rapport : 28
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Livia Diniz avec un appareil photo de type Canon PowerShot Elph 180. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\dinli01\7450-16-01-0921600\2020-11-12	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Courriel	1	Plainte concernant du remblai et de la coupe de quenouilles en littoral et aussi de l'entreposage de matières dangereuses en rive
2	Carte	2	Points GPS et tracé de l'inspection
3	Autre	3	Mosaïque de toutes les photos prises

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin GPSmap 78	précision : 3 mètres

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Plainte concernant du remblai et de la coupe de quenouilles en littoral et aussi de l'entreposage de matières dangereuses en rive (annexe 1).

13 Description de l'intervention

L'inspection se déroule au 214, boulevard de Maple Grove, à Beauharnois (lot 3 861 557). Mon GPS est en mode « trace » et enregistre mon déplacement (annexe 2).

Le même jeune homme que j'ai rencontré lors de l'inspection du 2 octobre 2019 vient à ma rencontre. Il se souvient de moi et je lui explique le but de mon inspection.

J'apprends alors que :

- « Rien n'a été bougé », alors ils n'ont pas remblayé d'avantage ;
- Articles 53-54 de la L.A.D ;
- Les végétaux n'ont pas été coupés, mais cassés par les embarcations.

Rien ne me laisse croire que le remblai a été agrandi (images 1, 2, 3, 6, 8, 9, 11, 12 et 14). Je ne vois pas non plus de végétaux coupés (images 4, 5 et 7), mais plutôt cassés par les embarcations qui circulent dans l'eau (image 4). Aucun bidon d'essence ni d'autre contenant avec des matières dangereuses n'a été repéré.

Un réservoir d'huile transformé en foyer se trouve en rive (image 13). M. Bellefleur lui demande de le déplacer à un endroit sécuritaire loin de l'eau. Monsieur dit qu'il le fera. Une remorque est temporairement entreposée en rive (image 10).

Je finis l'inspection et je quitte les lieux.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

J'ai discuté de vive voix avec mon chef d'équipe sur l'entreposage en rive dans une marina. Il ne s'agit pas d'une contravention à la loi.

15 Conclusion

Lors de cette inspection, je n'ai constaté aucun manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement et je considère la plainte comme étant non-fondée.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande la fermeture de l'intervention de contrôle.

Rédigé par : Livia Diniz	Fonction : inspectrice
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date de signature :

18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Patrice Bourque	Fonction : Chef d'équipe
Signature : ORIGINAL SIGNÉ	Date :
Commentaires :	



IMG_4860 à IMG_4862.jpg
Image 1. Panorama pris au P1.



IMG_4863 à IMG_4865.jpg
Image 2. Panorama pris au P1.



IMG_4868 à IMG_4872.jpg
Image 3. Panorama pris au P2.



IMG_4876 à IMG_4878.jpg
Image 4. Panorama pris au P3. Les végétaux sont cassés par les embarcations.



IMG_4881 à IMG_4885.jpg

Image 5. Panorama pris au P4. Les végétaux n'ont pas été coupés.



IMG_4866.jpg

Image 6. Limite du remblai au P1.



IMG_4867.jpg

Image 7. P1 - On va que la végétation n'a pas été coupée.



IMG_4873.jpg

Image 8. Limite du remblai au P3 (vers le nord-ouest).



IMG_4874.jpg

Image 9. Limite du remblai au P3 (vers le sud-ouest).



IMG_4875.jpg

Image 10. P3 - Remorque en rive.



IMG_4879.jpg

Image 11. Limite du remblai au P5 (vers le nord).



IMG_4880.jpg

Image 12. Limite du remblai au P5 (vers le sud).



IMG_4886.jpg

Image 13. P6 - Réservoir d'huile transformé en foyer.



IMG_4887.jpg

Image 14. P6 - Remorque en rive.

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Montérégie - secteur municipal, hydrique et agricole
Région : Montérégie

1 Identification

Date de l'intervention : 2019-10-02	Heure de début : 9 h 58	Heure de fin : 10 h 43
Intervention effectuée par : Livia Helena Diniz		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande SO

N° de demande : 200704873	Type de demande : Plainte à caractère environnemental
Objet de la demande : Beauharnois - Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant du remblai en littoral au 214 boulevard maple grove, propriété de André Guérin	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 301420287	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7450-16-01-0921600	N° de document : 401866045
But de l'intervention : Beauharnois - Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant du remblai en littoral au 214 boulevard maple grove, propriété de André Guérin	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

1	Nom du lieu : André Guérin Jacqueline Rondeau
	Nom usuel du lieu : Chez Pancho Paradis du Pêcheur enr.
	N° du lieu : X2182586 Type de lieu : berge, rive
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 3861557
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,318850616000;-73,851766736500

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Monsieur André Guérin	propriétaire	214, boulevard de Maple Grove Beauharnois (Québec) J6N 1L3	Y2197969	X2182586

4 Condition météo SO

Description : 11 °C, plutôt nuageux	<input type="checkbox"/> Précisions
-------------------------------------	-------------------------------------

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + SO

#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	?	employé	----
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	M. André Guérin	propriétaire	----
3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mme. Jacqueline Rondeau	propriétaire du lot 3 861 557 (conjointe de M. Guérin)	----

5.1 Mode d'identification

But expliqué : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification : <input checked="" type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : voir personnes rencontrées

6 Plainte SO

Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
--	---

7 Photo numérique SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 61	Nombre de photos intégrées au rapport : 36
---	--

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Livia H. Diniz avec un appareil photo de type Canon PowerShot Elph180. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\dinli01\7450-16-01-0921600\2019-10-02

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Courriel	1	Plainte à caractère environnemental
2	Document	2	Lettre à Madame Jacqueline Rondeau et à Monsieur André Guérin, signée par Marie-Ève Riverin, datée du 11 septembre 2009
3	Document	3	Lettre à Madame Jacqueline Rondeau et à Monsieur André Guérin, signée par Marie-Ève Riverin, datée du 31 janvier 2011
4	Document	4	Courriel envoyé à Madame Guérin [Mme Jacqueline Rondeau] par la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État, daté du 25 septembre 2019
5	Document	5	Plan des lots 38-2 ptie et 38-1 ptie, daté du 30 juillet 1990
6	Carte	6	Points GPS, tracé de l'inspection et images correspondantes
7	Document	7	Rôle de taxation
8	Document	8	État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises
9	Autre	9	Images satellites Google Earth et orthophotos de l'Atlas géomatique
10	Carte	10	Couche « polygones de zones inondables »
11	Carte	11	Couche « espèces animales désignées et susceptibles » de l'Atlas géomatique
12	Autre	12	Mosaïque de toutes les photos prises

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin GPSmap 78	précision : ≤ 4m

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

Plainte signalant que de la pierre est poussée chaque année dans le lac pour agrandir le terrain (annexe 1).

13 Description de l'intervention

J'arrive aux lieux de l'intervention - 214, boulevard de Maple Grove, lot 3 861 557, à Beauharnois - et je croise un jeune homme à qui je me présente. Il s'identifie simplement comme étant un employé et me dirige vers le petit magasin où se trouve le propriétaire. Sur le stationnement, je vois deux tas de gravier (image 1).

Je rencontre alors M. Guérin et Mme Rondeau. Je leur explique le but de mon inspection et j'apprends que :

- Le terrain au nord du lot 3 861 557, où se trouve la rive du fleuve, appartient au Domaine hydrique de l'État (annexes 2 et 3) ;
- M. Guérin loue ce terrain, mais n'a pas de bail de location ;
- Ils ont l'intention de l'acheter et, pour cela, des arpenteurs sont venus faire le plan du terrain ;
- Ils ont obtenu la permission d'achat de ce terrain (annexes 3 et 4) ;
- Le lot 3 861 557 a été acheté en 1989 et a été rempli avant 1994 ;
- Après 1994, il n'a pas eu plus de remplissage, mais ils étendent du gravier sur le stationnement chaque automne [raison par laquelle deux tas de gravier sont présents sur le site] (images 1 et 2) ;
- Le terrain a été inondé en 2017 et en 2019 lors des crues printanières, alors ils ont rajouté encore du gravier. Pourtant, il n'y a pas eu d'érosion ou de perte de terrain, car la base du remblai est constituée de roches.

Mme Rondeau me fait des photocopies des documents concernant la demande d'achat du terrain appartenant au Domaine hydrique de l'État (annexes 2 à 4) et aussi un plan des lots 38-2 ptie et 38-1 ptie, datant du 30 juillet 1990 (annexe 5).

Je procède à l'inspection des lieux. Je marche sur tout le bord de l'eau (voir annexe 6). Je constate que du nouveau gravier est présent partout sur le stationnement (images 3 à 15), jusqu'au bord de l'eau et même dans l'eau, en petite quantité (images 5 et 8). Je considère que c'est du nouveau gravier, car sa teinte est claire et il est propre. Sur l'image 8, on voit une délimitation claire entre le gravier submergé grisâtre et le verdâtre, couvert d'algues.

L'employé vient me voir et me demande si tout semble correct. Je lui parle du nouveau gravier dans l'eau et il m'explique qu'il a dû y tomber par accident lors du retrait des « cochonneries » qui se trouvaient près de l'eau (on peut voir des matières résiduelles sur les images 3, 7 et 9).

Je termine mon inspection et je quitte les lieux.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

J'ai obtenu le rôle de taxation du lot 3 861 557 sur le site internet de la municipalité de Beauharnois. Les propriétaires sont André Guérin

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

et Jacqueline Rondeau (annexe 7).

J'ai consulté le site internet du Registraire des Entreprises du Québec pour avoir le registre de l'entreprise qui exploite le terrain appartenant au Domaine hydrique de l'État (annexe 8).

L'annexe 3 mentionne que la parcelle du lit du lac Saint-Louis a été remblayée, comme confirmé par M. Guérin. Selon les images satellites Google Earth et les orthophotos de notre Atlas géomatique, la configuration du site est sensiblement la même depuis 2006 (annexe 9).

Le terrain appartenant au Domaine hydrique de l'État et une partie du lot 3 861 557 se trouvent en plaine inondable (annexe 10).

Six espèces fauniques désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être sont présentes dans un rayon de 1 km (annexe 11).

Le 21 octobre 2019, on a effectué un survol de drone du site concerné afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble.

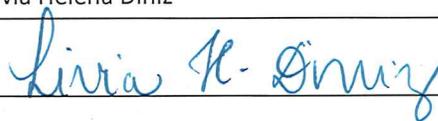
15 Conclusion

Ni les faits constatés sur le terrain ni les orthophotos et images satellites ne corroborent la problématique soulevée par la plainte, c'est-à-dire le remblayage progressif du lit du lac Saint-François. Toutefois, du gravier a été récemment étalé sur la rive du lac et ce gravier a atteint l'eau et, par conséquent, le lit de ce milieu hydrique. Selon l'intervenant, il recharge le stationnement de gravier chaque automne et après d'importantes inondations printanières. Compte tenu d'importantes perturbations anthropiques subies par ce milieu depuis au moins 20 ans, il s'avère difficile de démontrer que cette activité est susceptible d'entraîner un rejet de contaminants dans l'environnement ou une modification de la qualité de l'environnement. Alors, lors de cette inspection, je n'ai constaté aucun manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement.

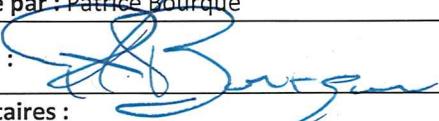
16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande la réalisation d'un suivi l'année prochaine.

Rédigé par : Livia Helena Diniz	Fonction : inspectrice
Signature : 	Date de signature : 2019. 11. 14

18 Vérification du rapport d'intervention SO

Approuvé par : Patrice Bourque	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 	Date : 2017-11-14
Commentaires :	



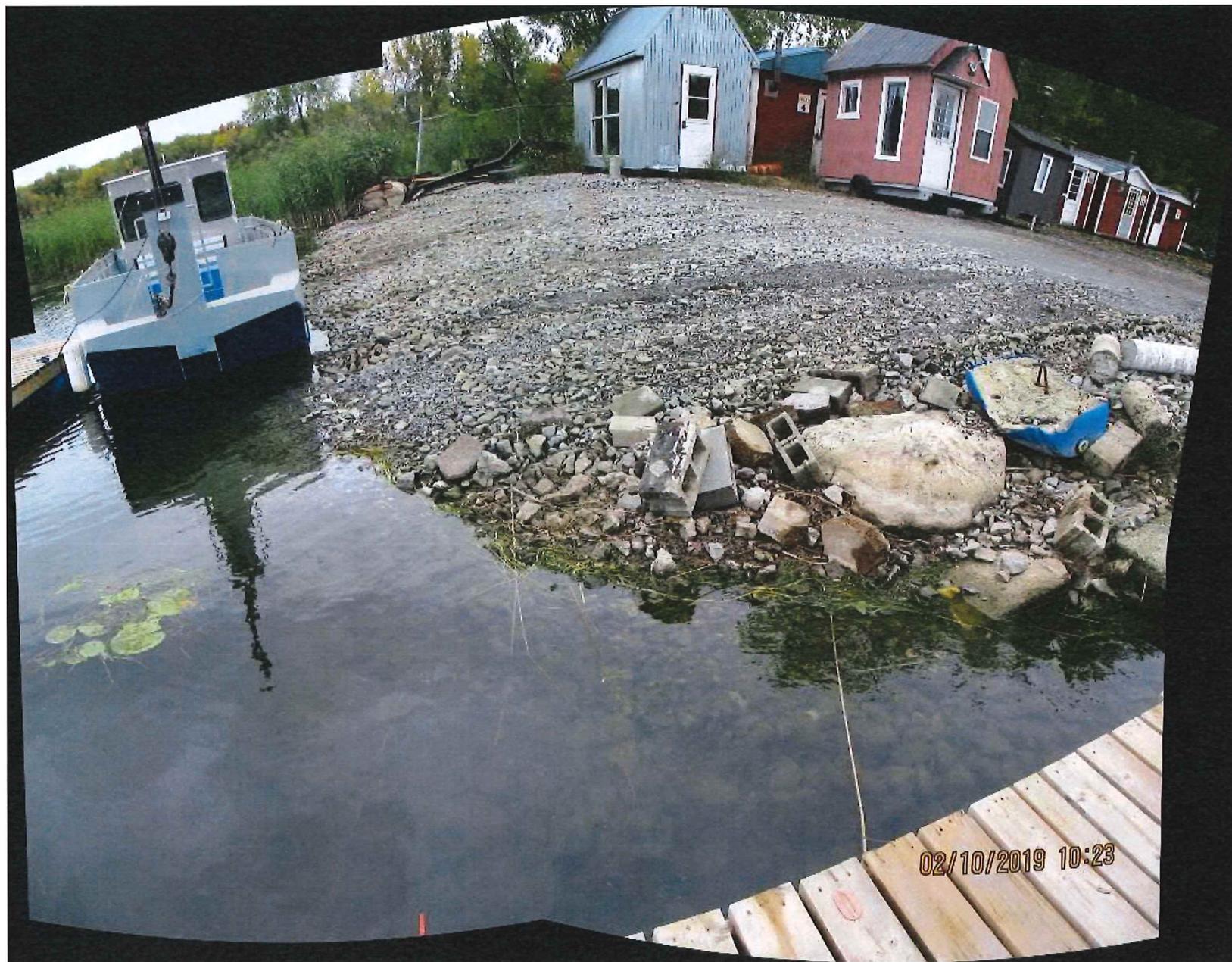
IMG_3711 et IMG_3712.jpg

Image 1. Panorama pris à partir du point 1 : stationnement et 2 tas de gravier.



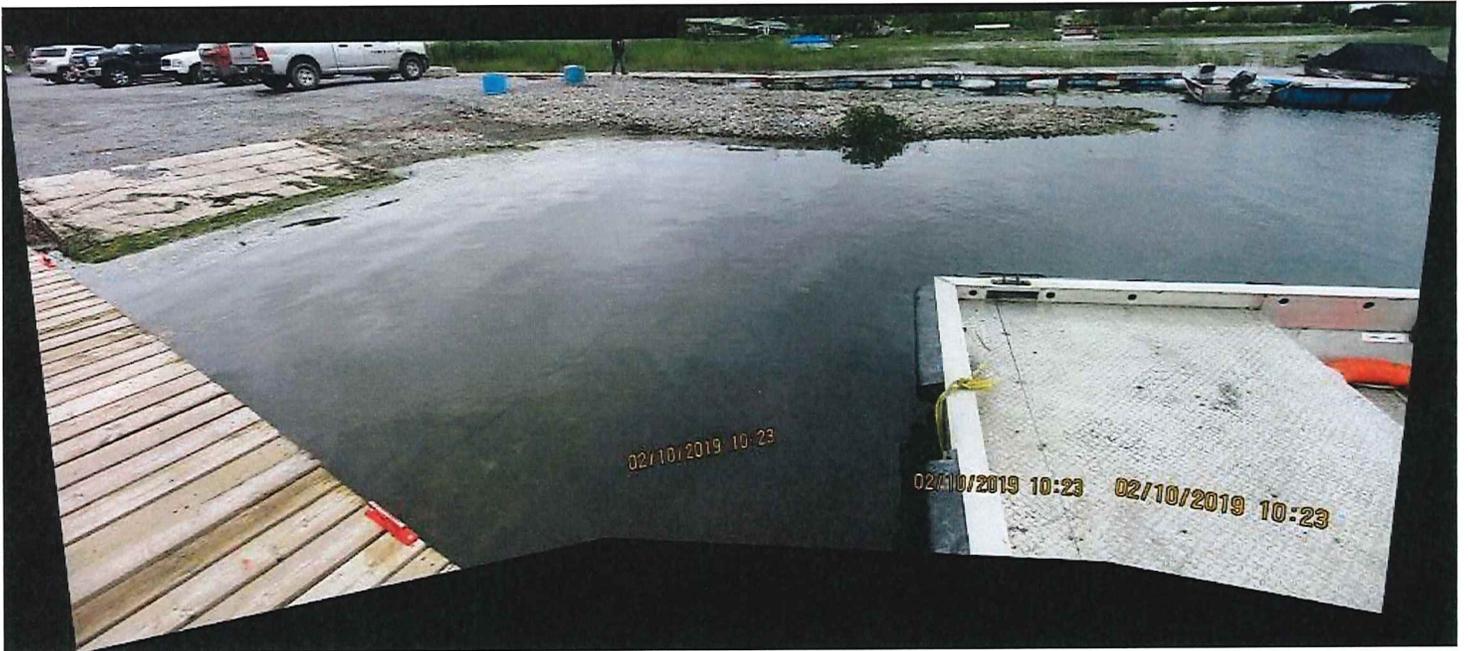
IMG_3713 à IMG_3715.jpg

Image 2. Panorama pris à partir du point 2 : stationnement en gravier (en plaine inondable).



IMG_3719 à IMG_3722.jpg

Image 3. Panorama pris à partir du point 3, vers l'est - du nouveau gravier étendu sur le stationnement jusqu'au bord de l'eau.



IMG_3716 à IMG_3718.jpg

Image 4. Panorama pris à partir du point 3, vers le sud-ouest.



IMG_3724.jpg

Image 5. Point 4 - Du nouveau gravier en rive et en littoral.



IMG_3726.jpg

Image 6. Point 4 - Du nouveau gravier en rive.



IMG_3734.jpg

Image 7. Point 5 - Du nouveau gravier en rive.



IMG_3738.jpg

Image 8. Point 6 - Du nouveau gravier en littoral. On voit bien la différence de couleur entre le nouveau et le vieux gravier.



IMG_3748 à IMG_3751.jpg

Image 9. Panorama pris à partir du point 6 : gravier en rive.



IMG_3752 à IMG_3755.jpg

Image 10. Panorama pris à partir du point 7 : gravier en rive.



IMG_3756 à IMG_3758.jpg

Image 11. Panorama pris à partir du point 8 : du nouveau gravier en rive.



IMG_3763.jpg

Image 12. Point 8 (vers le sud-est) - Du nouveau gravier en rive.

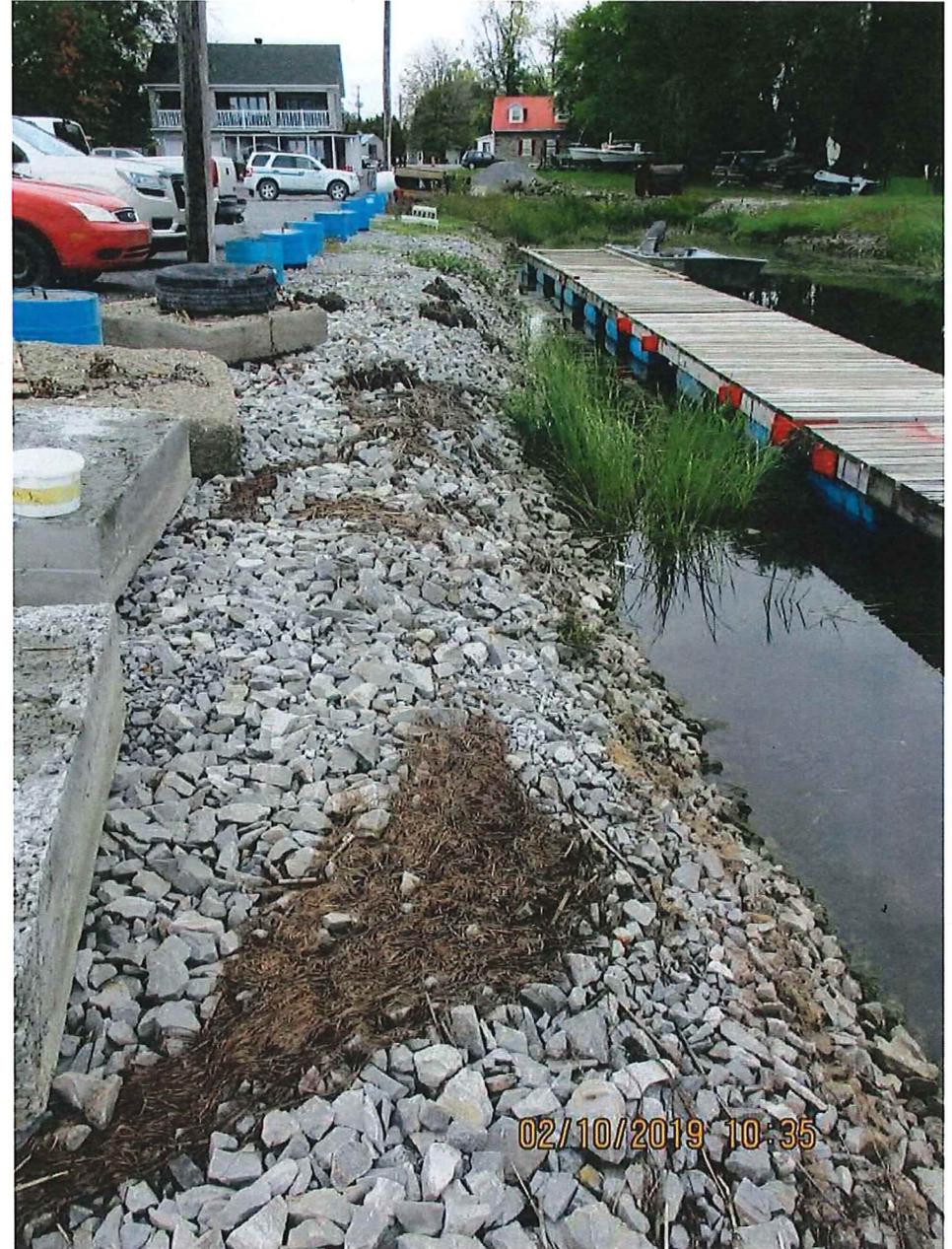


IMG_3764 à IMG_3766.jpg

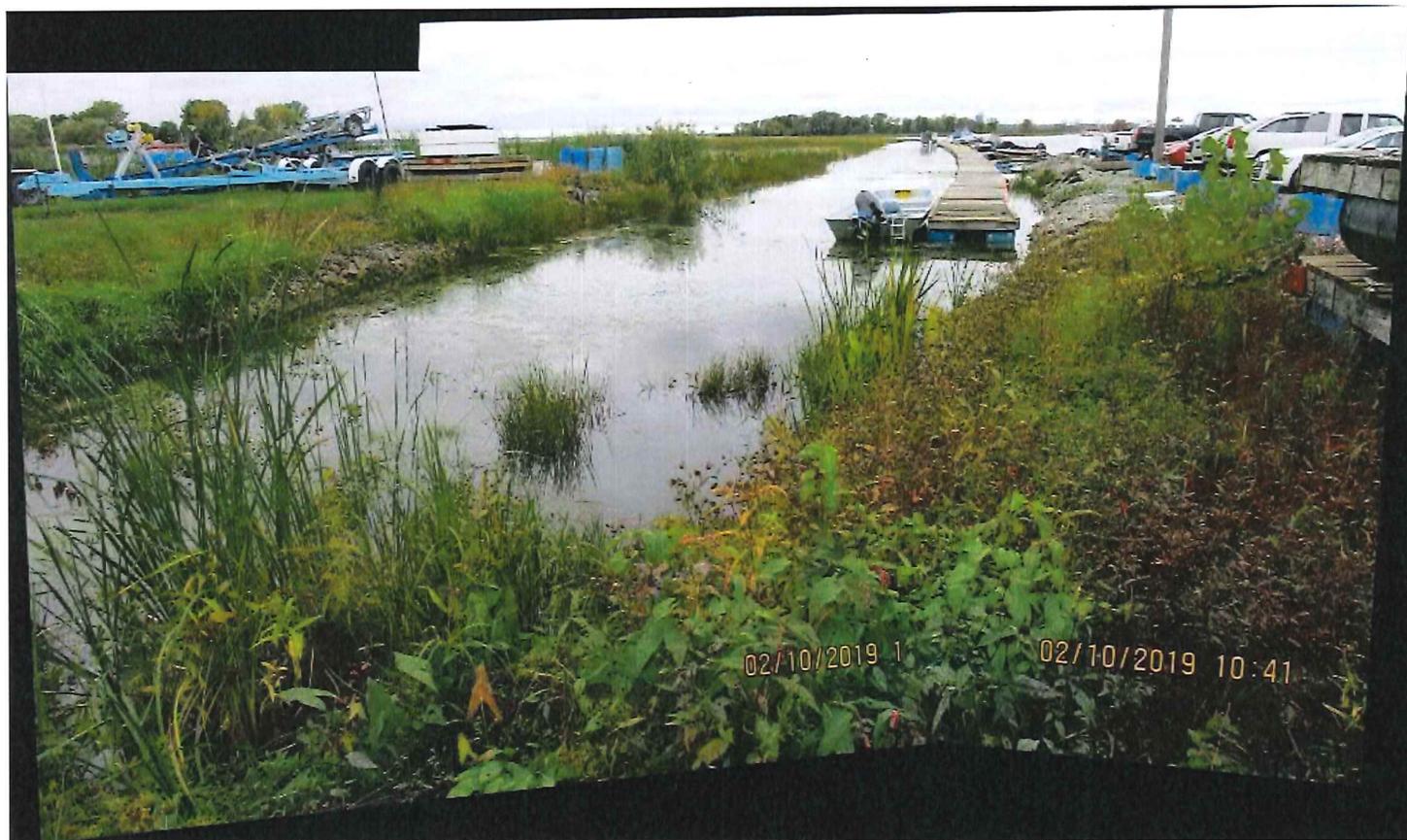
Image 13. Panorama pris à partir du point 7 : du nouveau gravier en rive.



IMG_3767.jpg
Image 14. Point 9 - Du nouveau gravier en rive.



IMG_3768.jpg
Image 15. Point 9 - Du nouveau gravier en rive.



IMG_3769 à IMG_3771.jpg

Image 16. Panorama pris à partir du point 10.

Diniz, Livia

De: Bourque, Patrice
Envoyé: 24 septembre 2019 14:36
À: Diniz, Livia
Objet: TR: Plainte environnementale

Bonjour Livia,

Intervention 301420287.

Bonne journée,

Patrice Bourque | Chef d'équipe, secteurs hydrique et milieux naturels

Centre de contrôle environnemental du Québec - Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Téléphone ; 450-370-3085 poste 231
Télécopieur ; 450-370-3088

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c.A.-2.1): L'information transmise avec ce courrier électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser. Veuillez s'il vous plaît contacter expéditeur initial du courrier électronique et le détruire de votre ordinateur.

De : Bourque, Patrice
Envoyé : 24 septembre 2019 14:30
À : Articles 53-54 de la L.A.D
Cc : Diniz, Livia <Livia.Diniz@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Plainte environnementale

Bonjour Articles 53-54 de la L.A.D

Nous accusons réception de votre signalement.

L'inspection a été assignée à madame Livia Diniz qui assurer le suivi de cette situation dans les prochaine semaines.

Vous pouvez joindre madame Diniz au 450-370-3085 poste 232 ou à l'adresse courriel suivante;
livia.diniz@environnement.gouv.qc.ca

Salutations,

Patrice Bourque | Chef d'équipe, secteurs hydrique et milieux naturels

Centre de contrôle environnemental du Québec - Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Téléphone ; 450-370-3085 poste 231
Télécopieur ; 450-370-3088

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ - AVERTISSEMENT RELATIF À LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (L.R.Q., c.A.-2.1): L'information transmise avec ce courrier électronique est de nature privilégiée et confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif de son destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous êtes par la présente avisé qu'il est strictement interdit d'utiliser cette information, de la copier, la distribuer ou la diffuser. Veuillez s'il vous plaît contacter expéditeur initial du courrier électronique et le détruire de votre ordinateur.

De : Articles 53-54 de la L.A.D

Envoyé : 19 septembre 2019 15:20

À : Internet DR16 <monteregie@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Plainte environnementale



PLAINTÉ À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL

Le Centre de contrôle environnemental du Québec (CCEQ) du Ministère est responsable du traitement des plaintes à caractère environnemental. Pour formuler une telle plainte, adressez-vous au bureau du CCEQ qui dessert la région où se déroule l'activité concernée. Vous pouvez transmettre votre plainte par courrier électronique, par la poste ou par télécopieur, la faire par téléphone ou la remettre en personne. Toutes les plaintes sont traitées de façon confidentielle, mais vous pouvez conserver l'anonymat si vous le souhaitez; le Ministère ne sera toutefois pas en mesure de vous renseigner sur les suites données à votre plainte, le cas échéant.

Pour plus d'information sur le traitement des plaintes à caractère environnemental, vous pouvez consulter notre [site Web](#).

Lorsqu'un délai d'intervention peut causer des torts irréparables à l'environnement, il faut agir immédiatement. En tout temps, vous pouvez joindre l'équipe d'Urgence-Environnement en composant sans frais le 1 866 694-5454.

1. IDENTIFICATION DU PLAIGNANT Anonyme

Mme M. **Nom et prénom *** : Articles 53-54 de la L.A.D

Adresse : Articles 53-54 de la L.A.D

Courriel * : Articles 53-54 de la L.A.D

Téléphone :

Résidence : Articles 53-54 de la L.A.D

Travail :

Autre : beauharnois

2. IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU LIEU VISÉ PAR LA PLAINTÉ

Nom (individu ou entreprise visé par la plainte) :

andre guerin

Adresse (no, rue, app., municipalité, province, code postal) :

214 boulevard maple grove beauharnois j6n 1L3

LOT 3 861 55P

Région administrative * : Montérégie

Autres précisions (lots, repères physiques, trajet, présence d'un danger, etc.) :

3. OBJET DE LA PLAINTÉ

(description de l'activité, de la situation, des travaux, du milieu touché, de la nuisance, de l'impact sur la santé ou sur l'environnement, etc.)

bonjour agrandi son terrain d annee en annee en poussant de la pierre dans le lac st louis qui ne lui appartient pas et viens d acquerir le terrain voisin et pousse de la pierre dans l eau du canal il fait cette pratique la depuis des annees. Petit a petit sont terrain s agrandi

Quand la problématique a-t-elle été constatée? :

La problématique est-elle la même actuellement? Oui Non

Votre plainte concerne-t-elle une résidence privée? Oui Non

Avez-vous communiqué avec la municipalité concernée? Oui Non

Si oui, quelle réponse avez-vous obtenue de la part de la municipalité concernée?

Le 11 septembre 2009

Madame Jacqueline Rondeau,
Monsieur André Guérin
214, route de Maple Grove
Maple Grove (Québec) J6N 1L3

Objet : Votre demande d'achat sous étude
N/Réf. : 4121-03-09-0179

Madame, Monsieur,

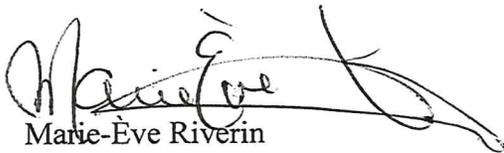
La présente lettre fait suite à la vôtre du 20 août 2009 dans laquelle vous demandez d'acquérir la parcelle remblayée du lit du lac Saint-Louis que vous occupez à même et en front de votre lot. Nous encaisserons prochainement, si ce n'est déjà fait, le chèque que vous nous avez transmis au montant de 459,40 \$ représentant les frais administratifs exigibles incluant les taxes.

Nous débutons l'examen de votre demande en demandant les avis prévus à la procédure et en prévoyant une inspection des lieux par notre personnel.

Vous serez informés de notre décision dès qu'elle sera prise.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

MER/mer


Marie-Ève Riverin
Régularisation
par ventes et cessions

Le 31 janvier 2011

Madame Jacqueline Rondeau,
Monsieur André Guérin
214, route de Maple Grove
Maple Grove (Québec) J6N 1L3

Objet : Demande d'achat de la parcelle remblayée du lit du lac Saint-Louis
située en front des lots 38 ptie. et 38-3 de la paroisse de Saint-
Clément.

N/Réf. : 4121-03-09-0179

Madame, Monsieur,

La présente lettre vise à vous informer que l'examen de votre demande d'achat du lot de grève remblayé désigné plus haut est maintenant complété. Cette parcelle du domaine hydrique de l'État que vous occupez est admissible à la vente.

Votre arpenteur-géomètre devra, à vos frais, procéder à l'arpentage du terrain convoité selon les *Instructions générales d'arpentage (2008)*. Il devra au préalable adresser une demande au Bureau de l'arpenteur général du Québec du ministère des Ressources naturelles et de la Faune de la manière prévue aux susdites Instructions générales; une copie de la présente lettre devra accompagner sa demande. De plus, *il est important de lui remettre le document ci-joint*, afin qu'il puisse prendre connaissance des éléments du mandat que vous lui confierez.

La parcelle visée par la vente se situe entre la ligne des hautes eaux et une limite qui sera déterminée par les arpenteurs-géomètres au dossier.

...2

Ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Centre d'expertise hydrique du Québec

675, boulevard René-Lévesque Est
Aile Louis-Alexandre Taschereau, 4^e étage, case 16
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : (418) 521-3818, poste
Télécopieur : (418) 643-1051
Courriel marie-eve.riverin@mddep.gouv.qc.ca
Internet : www.cehq.gouv.qc.ca

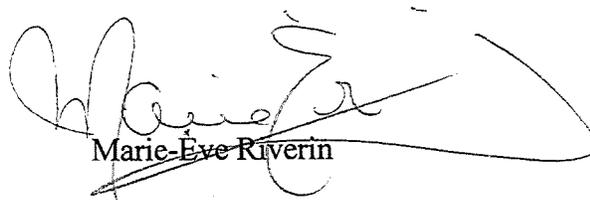
Les frais administratifs que vous avez déjà payés seront déduits du prix de vente dans la mesure où cette vente se finalise dans les trois années suivant la présente autorisation; donc, les frais payés ne seront pas déduits après le 31 janvier 2011.

Nous joignons à la présente un aide-mémoire précisant les différentes étapes qu'auront à franchir les arpenteurs-géomètres pour conduire à l'immatriculation et l'inscription dudit lot distinct que nous vous offrirons en vente par la suite.

Finalement, lors de l'inspection du 20 octobre 2010 l'inspecteur a observé la présence de quais flottants qui occupent le domaine hydrique de l'État. Ils devront être régularisés par un bail, selon l'article 19 du *Règlement sur le domaine hydrique de l'État*. Un responsable des baux et des permis vous contactera à ce sujet prochainement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

MER/kr



Marie-Ève Riverin

p. j. Directives du CEHQ à l'arpenteur(e)-géomètre
Aide-mémoire pour le demandeur

De : domaine.hydrigue@environnement.gouv.qc.ca
Objet : Régularisation dossier4121-03-09-0179
Date : 25 sept. 2019 14:16:55
À : jacqueline5545@hotmail.com

Bonjour madame Guérin,

Merci pour ce suivi. **Votre dossier est demeuré actif** tout de même puisqu'entre temps nous avons reçu confirmation d'activité de la part du Bureau de l'arpenteur général du Québec car votre nouvel arpenteur-géomètre mandaté avait débuté les travaux d'arpentages.

Votre arpenteur-géomètre devra nous faire parvenir une version préliminaire de son plan à l'adresse suivante : domaine.hydrigue@environnement.gouv.qc.ca. Son plan sera analysé et commenté ainsi que toutes les informations nécessaires à la production de la version finale lui seront transmises par un arpenteur-géomètre de notre direction.

Ensuite, nous vous contacterons pour vous faire part des prochaines étapes dans le processus de votre dossier.

Dans l'intervalle, n'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des questions.

Salutations cordiales,

Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
(MELCC)

675, boul. René-Lévesque Est,

Aile Louis-Alexandre-Taschereau, 4e étage case 16

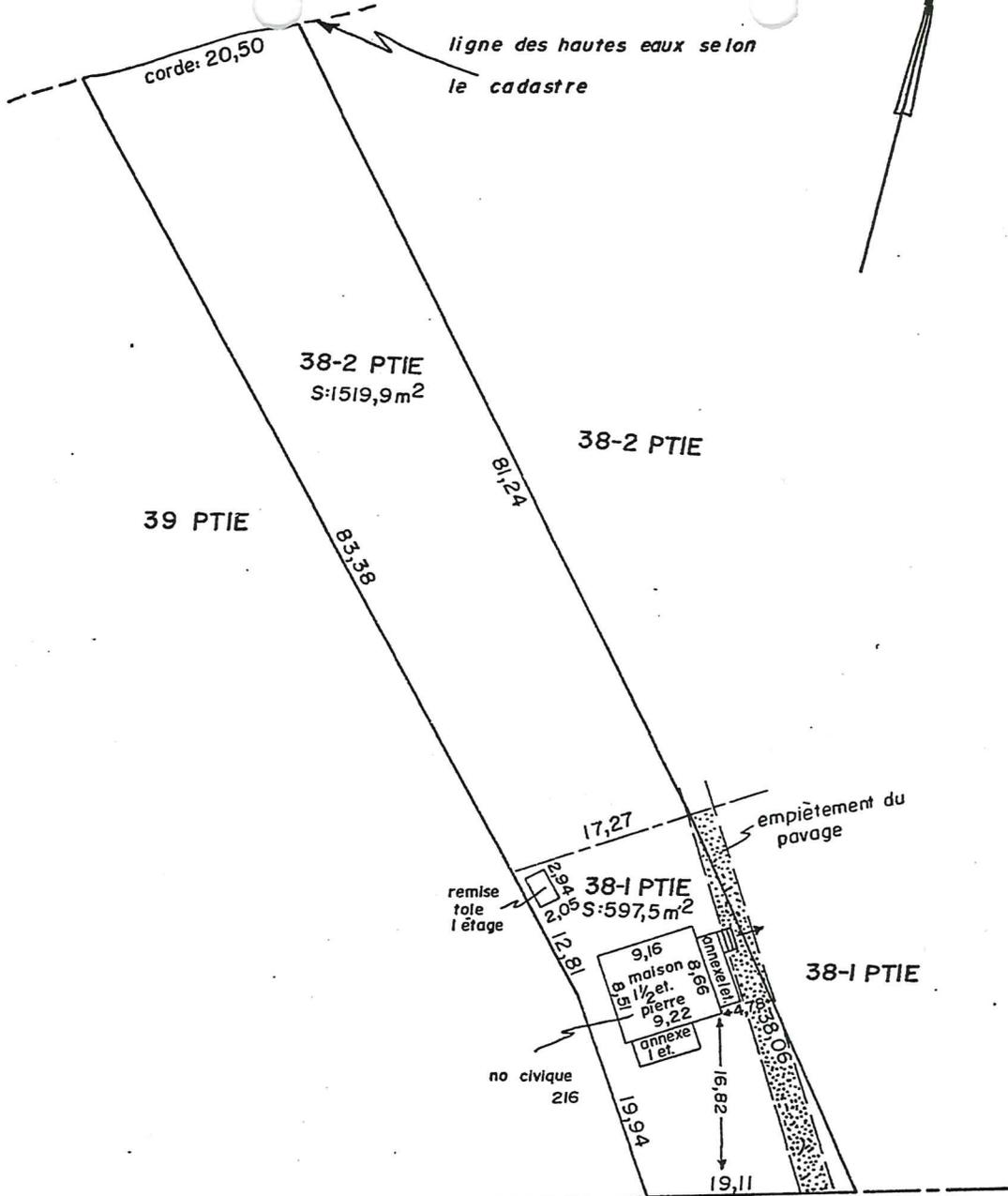
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : [418-521-3818](tel:418-521-3818)

Site Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

*le 27/9/19
Jacqueline
Guérin
Beauchemin*

LAC SAINT-LOUIS



BOULEVARD MAPLE-GROVE
(montré à l'originare)

N.B. LES MESURES INDIQUEES SUR CE DOCUMENT SONT EN METRES

J.-CLAUDE FONTAINE ARPENTEUR - GEOMETRE
 BUREAU: 15 RICHARDSON, suite 200, BEAUHARNOIS (QUEBEC) J6N 2S9 -- TEL.: (514) 429-5115
 RESIDENCE: 43-1RE AVENUE, MELOCHEVILLE (QUEBEC) J0S 1J0 -- TEL.: (514) 429-2303

PLAN ANNEXE AU CERTIFICAT DE LOCALISATION	FAIT LE 30 juillet 1990 PAR <i>J.-Claude Fontaine</i> A.G.
LOT(S): 38-2 PTIE, 38-1 PTIE	CE PLAN AINSI QUE LE RAPPORT L'ACCOMPAGNANT FONT PARTIE INTEGRANTE DU PRESENT CERTIFICAT
CADASTRE: PAROISSE DE SAINT-CLÉMENT	CE PLAN NE PEUT ETRE UTILISE A D'AUTRES FINS QUE CELLES INDIQUEES AU RAPPORT SANS L'AUTORISATION ECRITE DU SOUSSIGNE.
DIVISION D'ENREGISTREMENT: BEAUHARNOIS	COPIE CONFORME A L'ORIGINAL LE <i>20/10/90</i> PAR <i>J.-Claude Fontaine</i> A.G.
MUNICIPALITE: VILLE DE MAPLE-GROVE	ECHELLE: 1:500 D.90-1028-2409



L'information affichée correspond à l'état du rôle au 30 octobre 2019, 11h24. Des modifications éventuelles au rôle de taxation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.

30 octobre 2019

11h24



Rôle de taxation

Fiche de l'immeuble

[Retour au menu](#)

Désignation de l'immeuble

Adresse : 214, BOULEVARD DE MAPLE GROVE

Ville : VILLE DE BEAUHARNOIS

Matricule : 7719-29-3319-8-000-0000

Cadastré principal : 3861557

Propriétaires principaux : GUERIN, ANDRE

RONDEAU, JACQUELINE

Adresse postale : 214 BOULEVARD DE MAPLE GROVE BEAUHARNOIS (QUEBEC), J6N 1L3

Dimension du terrain					Nombre d'unités		
Façade	Profondeur	Superficie	Superficie zonée EAE	Superficie totale EAE	Nbre logements	Nbre commerces	Total
31,68 m	119,30 m	6 064,600 m2	0,000 m2	0,000 m2	1	1	2

Autres caractéristiques

Condo	Année construction	Code d'utilisation	Classe R	% R	Classe I	% I	EAE
Non	1986	1000	06	40,00			Non

Cadastrés

[Retour au menu](#)

Numéro de cadastre	Façade	Profondeur	Superficie
3861557			
.-SDC-27			

Évaluation

[Retour au menu](#)

Rôle triennal : 2017 - 2019

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	185 000 \$	374 800 \$	559 800 \$	576 594,00 \$	2015/07/01	1,0300	97,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	185 000 \$	374 800 \$	559 800 \$	576 594,00 \$	2019/01/01	1,0300	

Rôle triennal : 2014 - 2016

	Terrain	Bâtiment	Immeuble	Valeur uniformisée	Au	Facteur comparatif	Proportion médiane
Taxable	165 300 \$	350 400 \$	515 700 \$	562 113,00 \$	2012/07/01	1,0900	91,00
Exempt	0 \$	0 \$	0 \$				
Total	165 300 \$	350 400 \$	515 700 \$	562 113,00 \$	2016/01/01	1,0900	

Étalement dans le rôle : 2017 - 2019

Beauharnois n'utilise pas le principe d'étalement

Sommaire des taxes en 2019

[Retour au menu](#)



Total taxes foncières annuelles :	7 580,59 \$
Total taxes foncières complémentaires :	0,00 \$
Total autres taxes :	0,00 \$
Grand total des taxes :	7 580,59 \$

Taxes foncières annuelles en 2019

[Retour au menu](#)



Année d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
2019	FONCIERE GENERALE	Vimm tx	60.000 %	G	559 800,00	0,833500	2 799,56 \$
	NON RESIDENTIELLE	Vimm tx	40.000 %	G	559 800,00	1,687000	3 777,53 \$
	EAU RESIDENCE	EAU	2019-01	G	1,00	219,000000	219,00 \$
	EAU COMMERCE	EAU COMM	2019-01	G	1,00	259,000000	259,00 \$
	EGOUT RESIDENCE	EGOUT	2019-01	G	1,00	191,500000	191,50 \$
	EGOUT COMMERCE	EGOUT COMM	2019-01	G	1,00	227,000000	227,00 \$
	RECYCLAGE RESIDENCE	RECYCLAGE	2019-01	G	1,00	51,000000	51,00 \$
	RECYCLAGE COMMERCE	RECY COMM	2019-01	G	1,00	56,000000	56,00 \$

Nombre de versements : 4

Échéance : 2019/03/01	Montant :	1 895,15 \$
Échéance : 2019/06/01	Montant :	1 895,15 \$
Échéance : 2019/09/01	Montant :	1 895,15 \$
Échéance : 2019/11/01	Montant :	1 895,14 \$

Total taxes foncières annuelles : 7 580,59 \$

* Types de taxes

G: taxe générale

R: taxe de règlement

U: versement unique

Taxes foncières complémentaires en 2019

[Retour au menu](#)



Période d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
Du 2019/01/01 Au 2019/12/31 (365 Jours)	BAC ORDURES	BAC ORDURE	2019-01	G	-2,00	56,000000	-112,00 \$
Date de facturation 2019/10/23						Sous-total	-112,00 \$

Nombre de versements : 1

Échéance : 2019/11/23 Montant : -112,00 \$

Période d'imposition	Taxe	Base d'imposition	Référence	Type*	Valeur imposable	Taux	Montant
Du 2019/01/01 Au 2019/12/31 (365 Jours)	BAC ORDURES	BAC ORDURE	2019-01	G	2,00	56,000000	112,00 \$

Date de facturation 2019/10/03

Sous-total 112,00 \$

Nombre de versements : 1

Échéance : 2019/11/03 Montant : 112,00 \$

Total taxes foncières complémentaires : 0,00 \$

* Types de taxes

G: taxe générale

R: taxe de règlement

U: versement unique

Autres taxes en 2019

[Retour au menu](#)



Date de facturation	Taxe	Montant
---------------------	------	---------

Registraire
des entreprisesQuébec 

Rechercher une entreprise au registre

État de renseignements d'une personne physique exploitant une entreprise individuelle au registre des entreprises

Renseignements en date du 2019-10-30 11:29:34

État des informations

Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	2245808599
Nom de famille	GUÉRIN
Prénom	ANDRÉ

Adresse du domicile

Adresse	214 boul. de Maple Grove Beauharnois (Québec) J6N1L3 Canada
---------	---

Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse
---------	----------------

Immatriculation

Date d'immatriculation	1996-05-16
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	1996-06-28
Date de fin de l'existence	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

Forme juridique

Forme juridique	Entreprise individuelle
-----------------	-------------------------

ANNEXE 8

Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2018-07-18
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2019-04-09 2019
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2019	2019-06-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2018	2018-06-15

Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

Activités économiques et nombre de salariés

1^{er} secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	6541
Activité	Commerce de détail d'articles de sport
Précisions (facultatives)	VENTE D'ARTICLES DE PÊCHE

2^e secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	9654
Activité	Location de bateaux et ports de plaisance
Précisions (facultatives)	LOCATION CHALOUPE MOTEURS

Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec
Aucun

Administrateurs du bien d'autrui et fondé de pouvoir

Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

Administrateurs du bien d'autrui

Nom	GUÉRIN, JACQUELINE
Date du début de la charge	
Date de fin de la charge	
Fonction	Autre

Adresse

214 boul. de Maple Grove Beauharnois (Québec)
J6N1L3 Canada**Établissements**

Numéro et nom de l'établissement	Adresse	Activités économiques (CAE)
0001 - CHEZ PANCHE PARADIS DU PÊCHEUR (Établissement principal)	214 boul. de Maple Grove Beauharnois (Québec) J6N1L3 Canada	Commerce de détail d'articles de sport (6541) Location de bateaux et ports de plaisance (9654)

Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

Index des documents**Documents conservés**

Type de document	Date de dépôt au registre
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2019	2019-04-09
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2018	2018-07-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2017	2017-04-13
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2016	2016-03-17
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2015-03-31
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2014-04-02
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-03-22
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-04-02
Déclaration annuelle 2011	2011-06-09
État et déclaration de renseignements 2010	2010-04-27
État et déclaration de renseignements 2009	2009-04-16
État et déclaration de renseignements 2008	2008-04-05
État et déclaration de renseignements 2007	2007-04-11
État et déclaration de renseignements 2006	2006-04-19
Déclaration annuelle 2005	2005-04-19
Déclaration annuelle 2004	2004-02-19
Déclaration annuelle 2003	2003-03-03
Déclaration annuelle 2002	2002-02-26
Déclaration annuelle 2001	2001-03-14
Déclaration annuelle 2000	2000-03-08
Déclaration annuelle 1999	1999-02-27
Déclaration annuelle 1998	1998-03-25
Déclaration annuelle 1997	1997-03-11
Déclaration d'immatriculation	1996-05-16

Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms

1996-05-16

Nom

Nom de la personne physique	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
GUÉRIN, ANDRÉ	1996-05-16		En vigueur

Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
CHEZ PANCHO PARADIS DU PÊCHEUR		1996-05-16		En vigueur



© Gouvernement du Québec

Orthophoto 1979

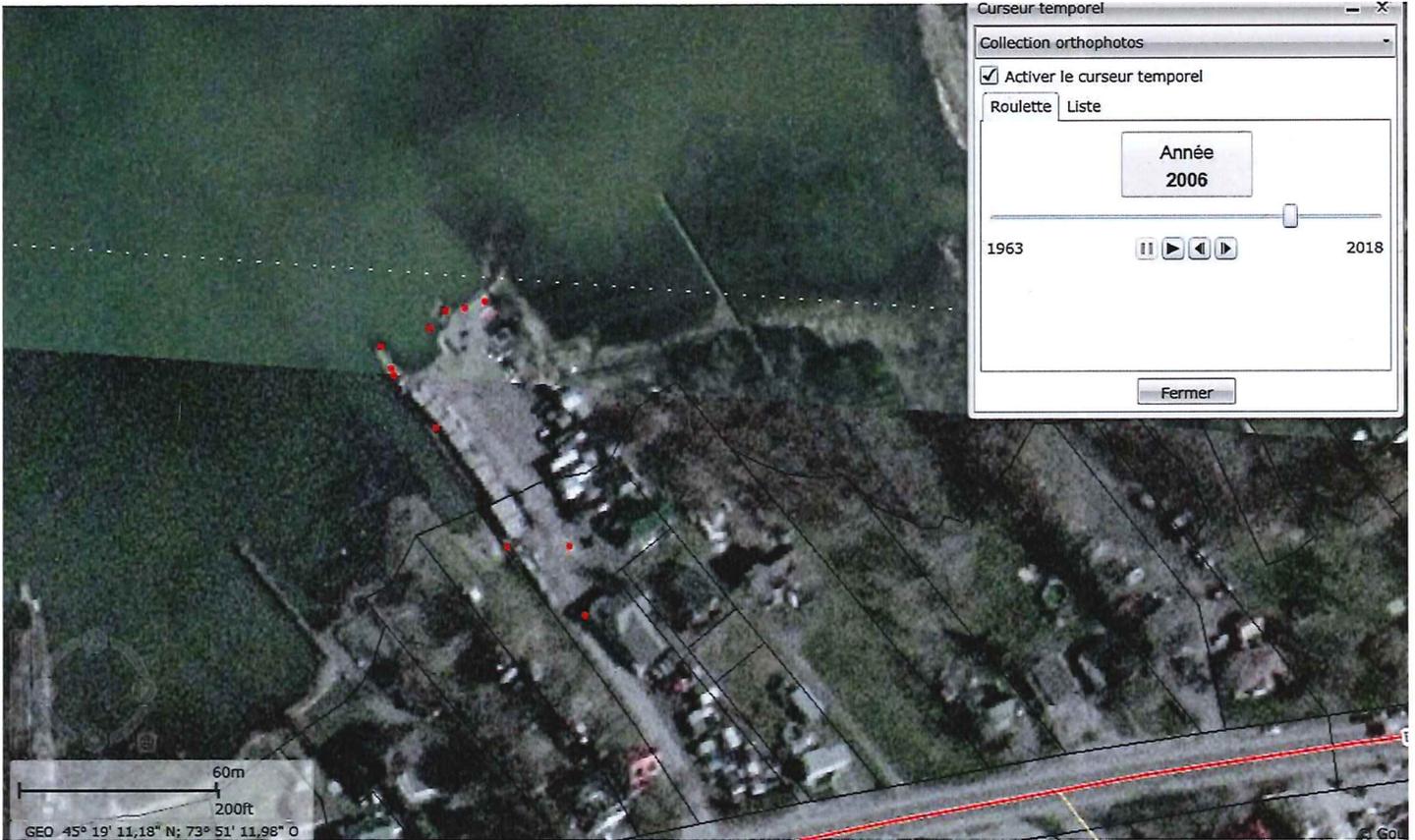


Orthophoto 1999

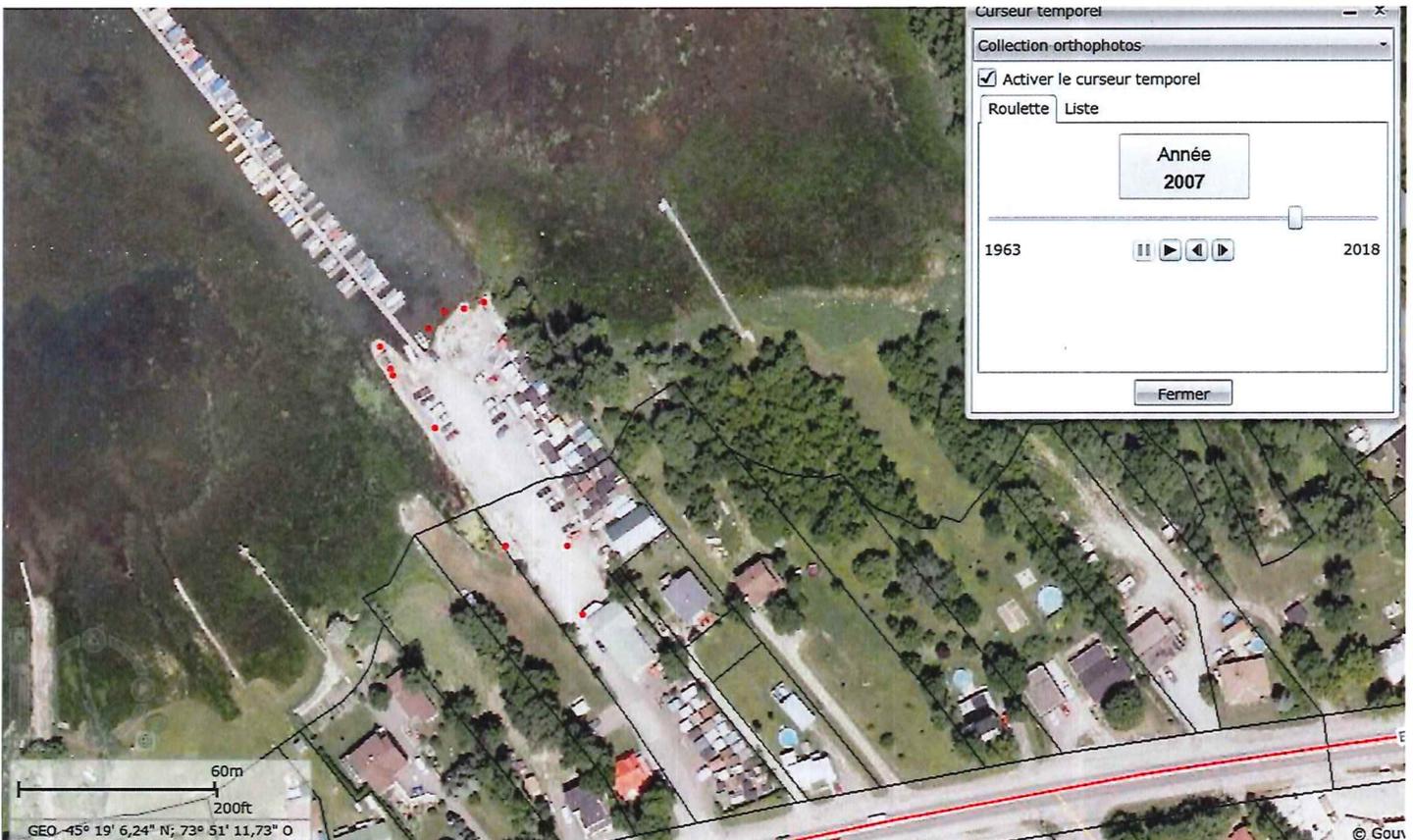


ANNEXE 9

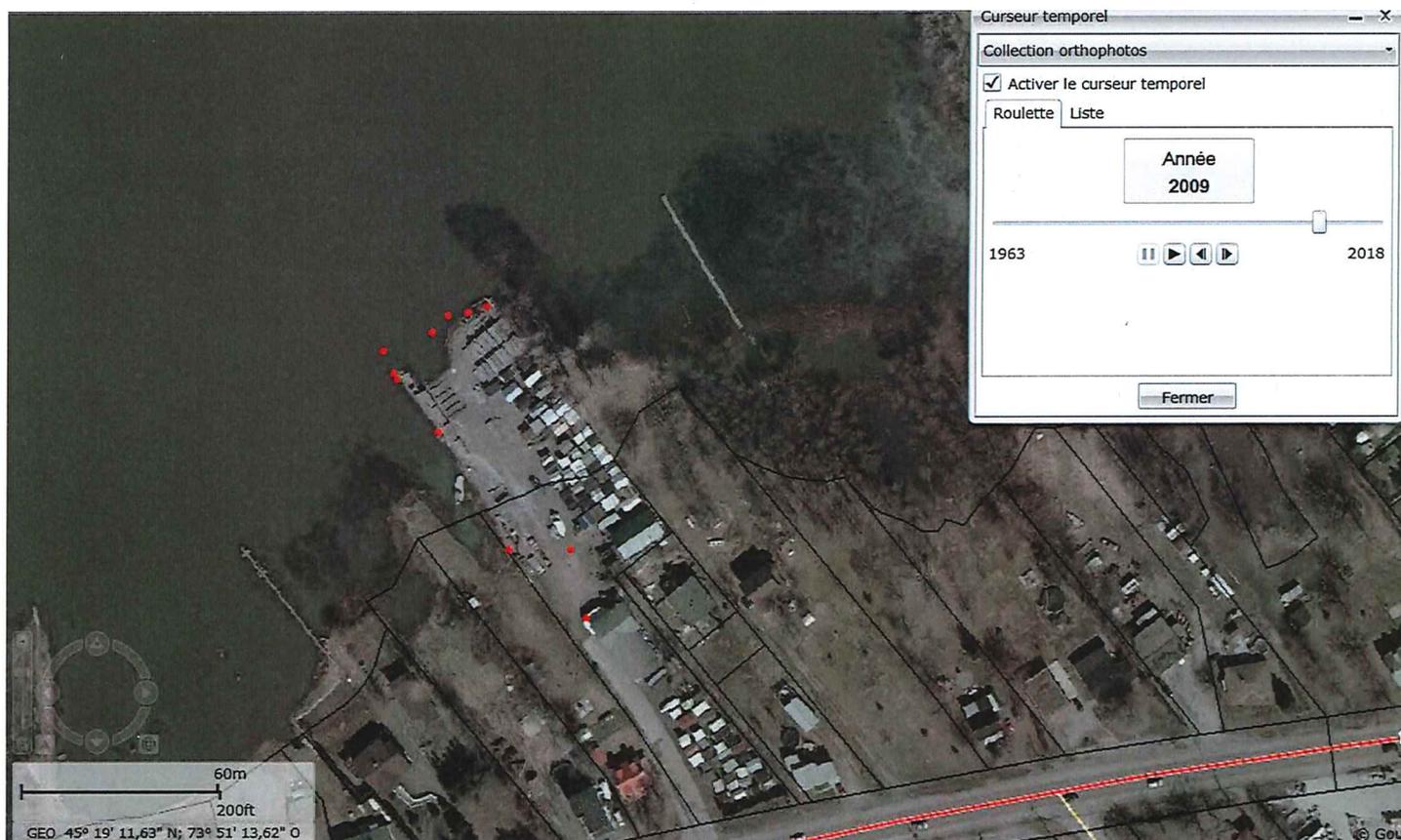
Orthophoto 2006



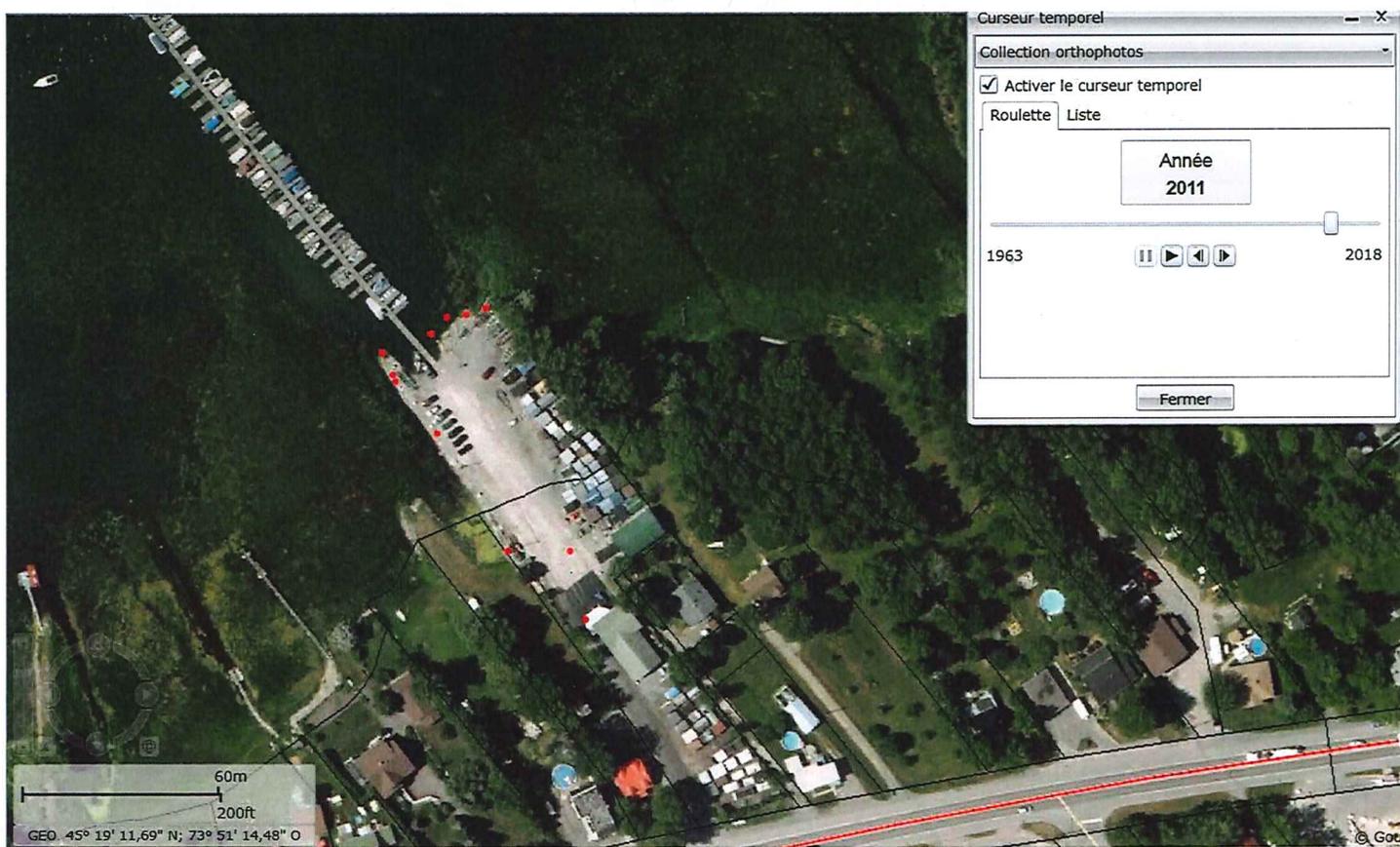
Orthophoto 2007



Orthophoto 2009



Orthophoto 2011



Orthophoto 2016

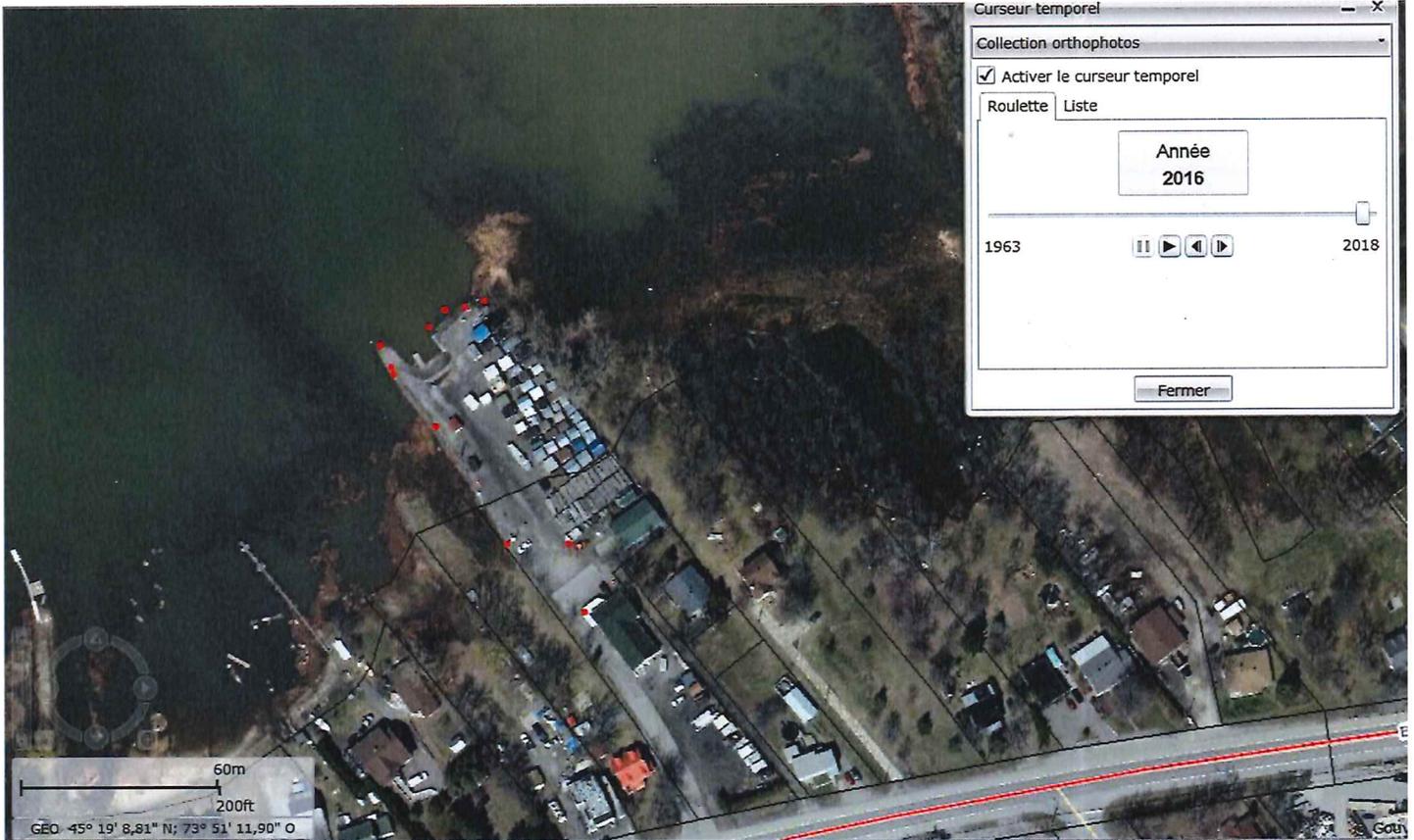


Image satellite Google Earth datée du 11 octobre 2017

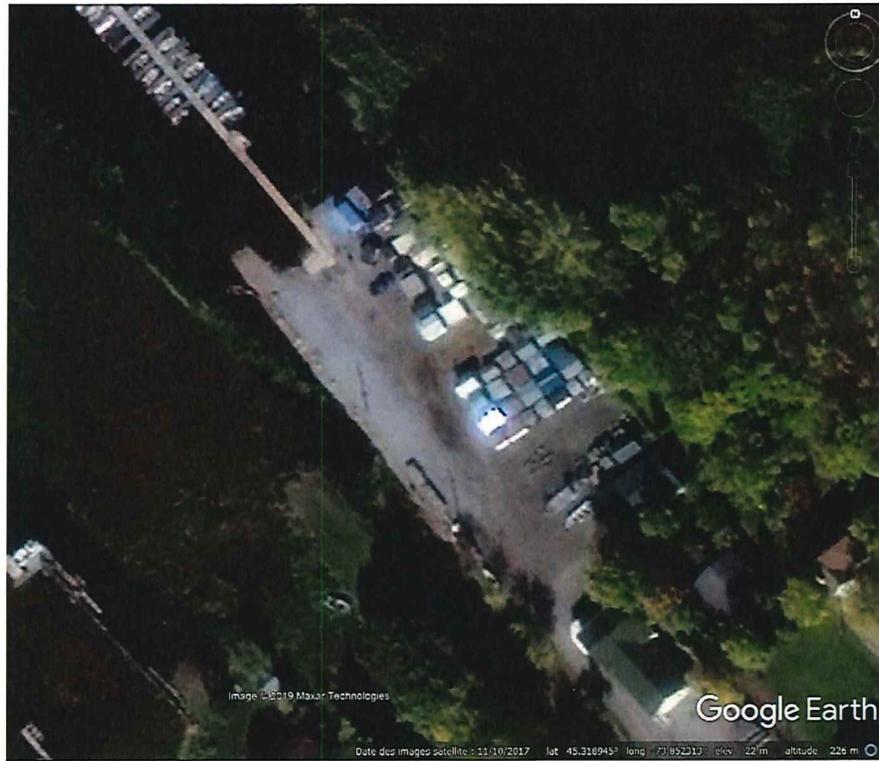


Image satellite Google Earth datée du 2 juin 2018

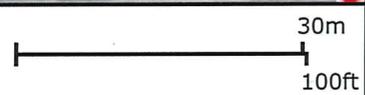


ANNEXE 10 - COUCHE "POLYGOUES DE ZONES INONDABLES"



Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.

Échelle : 1 / 800



© Gouvernement du Québec, 2019

ANNEXE 10



Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.

© Gouvernement du Québec, 2019

Échelle : 1 / 800





IMG_3711.JPG



IMG_3712.JPG



IMG_3713.JPG



IMG_3714.JPG



IMG_3715.JPG



IMG_3716.JPG



IMG_3717.JPG



IMG_3718.JPG



IMG_3719.JPG



IMG_3720.JPG



IMG_3721.JPG



IMG_3722.JPG



IMG_3723.JPG



IMG_3724.JPG



IMG_3725.JPG



IMG_3726.JPG



IMG_3727.JPG



IMG_3728.JPG



IMG_3729.JPG



IMG_3730.JPG



IMG_3731.JPG



IMG_3732.JPG



IMG_3733.JPG



IMG_3734.JPG



IMG_3735.JPG



IMG_3736.JPG



IMG_3737.JPG



IMG_3738.JPG



IMG_3739.JPG



IMG_3740.JPG



IMG_3741.JPG



IMG_3742.JPG



IMG_3743.JPG



IMG_3744.JPG



IMG_3745.JPG



IMG_3746.JPG



IMG_3747.JPG



IMG_3748.JPG



IMG_3749.JPG



IMG_3750.JPG



IMG_3751.JPG



IMG_3752.JPG



IMG_3753.JPG



IMG_3754.JPG



IMG_3755.JPG



IMG_3756.JPG



IMG_3757.JPG



IMG_3758.JPG



IMG_3759.JPG



IMG_3760.JPG



IMG_3761.JPG



IMG_3762.JPG



IMG_3763.JPG



IMG_3764.JPG



IMG_3765.JPG



IMG_3766.JPG



IMG_3767.JPG



IMG_3768.JPG



IMG_3769.JPG



IMG_3770.JPG



IMG_3771.JPG